

Directives de sélection pour le saut à ski

en vue de la participation aux CM de vol à ski à Planica (SLO) du 11.-13.12.2020

1. Participants/quotas

- ▷ Entraînement officiel: max. 6 athlètes plus le tenant du titre du dernier Championnat du Monde
- ▷ Par compétition: max. 4 athlètes plus le tenant du titre du dernier Championnat du Monde

2. Sélections

2.1. Principe

Seule la commission de sélection peut prendre la décision finale concernant la sélection. Sont pris en compte les résultats, la courbe de forme physique et l'évaluation de l'entraîneur, ainsi que l'âge et la santé de l'athlète. Si la planification des compétitions devait être ajustée en raison de la situation actuelle (pandémie de Covid-19), le comité de sélection se réserve le droit d'ajuster les critères de sélection.

2.2. Compétitions de sélection

Les épreuves du Coupe du monde 2019/20, du GP d'été 2020 et du Coupe du monde du 22. November 2020 – 6. Dezember 2020 font partie des compétitions de sélection.

2.3. Exigences de performance pour la compétition individuelle

Tous les résultats doivent être réalisés sur un tremplin au minimum K 120.

- ▷ 1 x Coupe du monde Rang 1-10 ou
- ▷ 2 x Coupe du monde Rang 11-20 ou
- ▷ 3 x Coupe du monde Rang 21-30

Sous réserve de l'évaluation du niveau de performance par rapport aux objectifs.

Sous réserve de l'évaluation d'entraîneur de la capacité opérationnelle sur des tremplins vol à ski.

2.4. Exigences de performances en compétition par équipe

La sélection d'une équipe n'est possible qu'à condition que 2 athlètes au minimum aient été sélectionnés. Un troisième et quatrième athlète peuvent réussir la sélection pour la compétition par équipe en remplissant les critères suivants :

- ▷ Points en Coupe du monde ou
- ▷ Rang 1 – 8 en COC

Evaluation du niveau de performance compte tenu des objectifs.

La participation du 3^e et 4^e sauteur aux compétitions en individuel est décidée sur place.

Clause médicale

En cas de problèmes médicaux pendant la période de sélection, une solution spéciale peut être trouvée pour les athlètes d'élite ayant un potentiel de médaille.

Le fait de remplir les critères de sélection n'entraîne pas automatiquement une sélection pour les championnats du monde de vol à ski à Planica 2020.

2.5. Commission de sélection

La commission de sélection prend la décision de sélection. Elle se compose des personnes suivantes :

- ▷ le directeur Swiss-Ski
- ▷ le chef Saut à ski
- ▷ l'entraîneur responsable

Le médecin compétent du service médico-sportif peut être consulté pour avis.

Il n'y a aucune possibilité de recours.

2.6. Séance de sélection de la commission Swiss-Ski

Sélection Finale le 7.12.2020

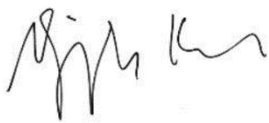
2.7. Publication des sélections

L'information sur la décision de sélection a lieu :

- ▷ à l'intérieur de la fédération (athlètes, entraîneurs, direction, Présidium, Ski-Pool, associations régionales, entreprises Pool), par l'intermédiaire du directeur ski nordique
- ▷ auprès du grand public (médias), par l'intermédiaire du chef de la communication.

Muri/Berne, en octobre 2020

Swiss-Ski



Hippolyt Kempf
Direktor Ski Nordisch



Berni Schödler
Chef Skisprung